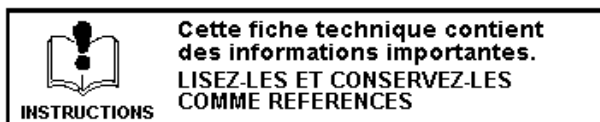


Fiche technique de sécurité des produits



MSD101
Rév. F
Mis à jour : 09-Déc



Cette fiche technique contient des informations importantes. LISEZ-LES ET CONSERVEZ-LES COMME REFERENCES

Website : www.graco.com
Cherchez sous « littérature »

Section 1.0 PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : Protection de pompe Graco

Constructeur/fournisseur

Graco Inc.
P.O. Box 1441
88-11th Ave. NE
Minneapolis, MN 55413

Coordonnées :

Urgences médicales (RMPC) : (303)– 623–5716

Déversements chimiques (Chemtrec) : (800)– 424–9300

E-mail : customerservice@graco.com

Désignation : Inhibiteur de corrosion/lubrifiant

Pièce

Numéro(s) : 243103, 245133, 243104, 244168, 248566, 253574

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE L'U.E. : Nocif, R 65,R65,R22

ÉTIQUETTE U.E. : St. Andrews' Cross, Xn.

APERÇU D'URGENCE

APPARENCE PHYSIQUE : Liquide clair, ambré, odeur légère.

SOU CIS IMMÉDIATS :

Provoque une irritation des yeux.

Peut causer une irritation cutanée.

Dangereux pour les poumons.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

YEUX : Peut causer une irritation significative des yeux.

PEAU : Peut causer une irritation importante de la peau.

INGESTION : Peut causer une irritation importante du le tube digestif.

INHALATION : Peut causer une irritation aux poumons, des voies respiratoires supérieures et du nez.

SYMPTOMES DE SUREXPOSITION

YEUX : Rougeurs, démangeaisons possibles et larmoiement.

PEAU : Rougeurs et brûlures de la peau possibles.

INGESTION : Possibilité de nausées, vomissements et/ou de crampes d'estomac.

INHALATION : Toux, brûlure, oppression et/ou souffle court.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ethylène glycol

COMPOSANT	%	NUMERO CAS	NUMERO EINECS
Ethylhexanoïque, sel de sodium	<2,0	19766-89-3	243-283-8
Ethanediol	40-50	107-21-1	203-473-3

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez les yeux abondamment à l'eau pendant deux à trois minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et continuer de rincer pendant quinze minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincez la région touchée abondamment avec de l'eau et du savon. Retirez les vêtements souillés, chaussures comprises, et les laver avant de les remettre.

INGESTION : Si la victime est consciente, lui donner du lait ou de l'eau pour diluer le contenu de l'estomac. Ne pas provoquer de vomissement. Maintenez-la au chaud et tranquille. Consultez immédiatement un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Tout en se protégeant à l'aide d'un appareil respiratoire individuel, éloigner immédiatement la victime de l'endroit dangereux. Lui faire la respiration artificielle, si elle ne respire plus. La maintenir au repos. En cas de toux ou d'autres symptômes, appeler un médecin.

SECTION 5 MESURES ANTI-INCENDIE

CODES NFPA : SANTÉ – 2

INFLAMMABILITÉ – 1

RÉACTIVITÉ – 0

SPÉCIAL – Non applicable.

TEMPÉRATURE : >115°C (240°F) tester par le Cleveland Open Cup.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : Non déterminé.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : Non déterminé.

CLASSE INFLAMMABLE : Combustible.

RISQUES GÉNÉRAUX : Evacuez le personnel contre le vent pour éviter l'inhalation des vapeurs et fumées irritantes et/ou dangereuses.

AGENT EXTINCTEUR : Mousse de type chimique, dioxyde de carbone, poudre chimique, brouillard d'eau.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE : Vapeurs, fumées, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone (toxique).

PROCÉDURES ANTI-INCENDIE : Aspergez d'eau pour refroidir les constructions adjacentes et protéger le personnel. Coupez toutes les sources d'alimentation du feu. Utiliser les agents cités ci-dessus pour éteindre l'incendie.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES : Evitez de pulvériser de l'eau directement dans des récipients de grandes dimensions en raison des risques de débordement.

ÉQUIPEMENT ANTI-INCENDIE : Protection respiratoire et oculaire sont nécessaires pour combattre le feu personnel. Équipement de protection complet (Bunker Gear) et appareil respiratoire autonome (SCBA) sont à utiliser pour tous les incendies intérieurs et les incendies extérieurs d'importance. Pour les petits incendies extérieurs pouvant être éteints facilement à l'aide d'un extincteur portable, il n'est pas obligatoire d'utiliser un SCBA.

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES : Non déterminé.

SENSIBILITÉ AUX IMPACTS : Le matériel n'est pas sensible aux impacts.

REMARQUE : Pour les petits récipients de produit, il faut se poser la question de savoir s'il n'y aurait pas moins de dégâts à laisser le produit brûler complètement plutôt que de combattre l'incendie et risquer de polluer l'environnement et de causer d'autres problèmes.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS D'ACCIDENT

DÉVERSEMENT SUR LE SOL : Après avoir revêtu l'équipement de protection individuel adéquat indiqué à la SECTION 8, déplacer le conteneur, fermer ou obturer les vannes et/ou bloquer ou boucher les orifices de fuite du conteneur et le transporter jusqu'à un autre conteneur si les conditions de sécurité sont assurées. Contenir le liquide répandu avec du sable ou de la terre. Le récupérer par pompage (utiliser un équipement antidéflagrant) ou répandre un produit absorbant approprié. Si le liquide est trop visqueux pour être pompé, le récupérer à l'aide de pelles et de seaux et le verser dans des conteneurs adéquats en vue d'un recyclage ou d'une mise au rebut. Consultez un spécialiste en élimination de produits récupérés et respecter la législation locale en la matière.

DÉVERSEMENT D'EAU : Avertir les autres expéditions. Avertir l'autorité portuaire ou une autre autorité compétente et maintenir le public à l'écart. Interrompre la source de déversement si possible sans prendre de risques. Le produit est soluble dans l'eau de sorte qu'un déversement dans l'eau n'est pas évident à constater. Il est impossible de confiner le produit si l'on ne stoppe pas les mouvements d'eau. Consultez un spécialiste en élimination de produits récupérés et respecter la législation locale en la matière.

PROCÉDURES GÉNÉRALES : Supprimez les sources de feu, si possible, sans exposer les personnes et l'environnement à des risques déraisonnables. Éloignez les réservoirs d'agents hautement oxydants de la zone touchée.

REMARQUES DE PRESSE : Si le produit déversé risque d'atteindre des cours d'eau, même temporairement à sec, contacter les autorités locales. Aux U.S.A., contacter le « U.S. Coast Guard National Response Center » au 800-424-8802.

En cas d'accident ou de déversement sur la chaussée, contacter :

ChemTrec aux E.U.A. au 800-424-9300.

CANUTEC au Canada au 613-996-6666.

ChemTrec, autres pays, au +1 202 483 7616.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Voir la SECTION 13 pour toute information sur les mises au rebut et la SECTION 15 pour la réglementation à respecter. La définition de grande ou petite ampleur pour un déversement varie en fonction du système de manipulation de l'utilisateur. C'est pourquoi, le classement du déversement doit être défini sur le lieu même du sinistre par une personne qualifiée.

SECTION 7 MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION : Utilisez un équipement de protection individuel approprié comme indiqué à la SECTION 8. La manipulation du produit doit se faire dans un local bien ventilé. Manipulation et utilisation doivent se faire selon le code de bonne pratique en vigueur dans les entreprises et l'industrie.

STOCKAGE : Stockez au frais et au sec en conteneurs fermés. Ne pas stocker avec ou près d'oxydants. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue et d'une source de chaleur ou de feu. Tenir le produit à l'abri de la lumière solaire. Ce produit peut être considéré comme un accumulateur d'électricité statique – appliquer des procédures de connexion et/ou de mise à la terre appropriées.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder les conteneurs. Un conteneur vide peut contenir un reste de produit. Ne pas réutiliser de conteneurs vides sans les avoir auparavant nettoyés ou reconditionnés.

SECTION 8 MAÎTRISE DES RISQUES/PROTECTION DES PERSONNES

SEUILS DE RISQUES POUR LES COMPOSANTS :

	OSHA TWA	NIOSH TWA	ACGIH TWA	CANADA TWA
Mélange de glycol de diéthylène, de polyglycol et d'éther de glycol	NL	NL	NL	NL

NL = Non listé

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTATS PHYSIQUES : Liquide.

ODEUR : Douce, suave.

APPARENCE : Liquide bleu mince.

pH : Pas applicable.

PRESSION DE VAPEUR : 20 mbar (20°C)

DENSITÉ DE VAPEUR : Non déterminé

POINT D'ÉBULLITION : >100°C

POINT DE CONGÉLATION/FUSION : <-30°C / Non déterminé

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Entièrement miscible.

TAUX D'ÉVAPORATION (n-Acétate de butyle=1) : {59,2 % en 7 jour}.

DENSITÉ : 1,06g/cm³ (20,0°C)

DENSITÉ SPÉCIFIQUE : 1,13 à 15,6°C (60,0°F).

VISCOSITÉ : Non déterminé.

POIDS MOLÉCULAIRE : Pas applicable (mélange).

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABLE : Oui.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Non.

CONDITIONS À ÉVITER : Heat.

PRODUITS À ÉVITER : Agents hautement oxydants

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Non.

PRODUITS À DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : Monoxide et Dioxide de Carbone.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

AIGU

INHALATION : Des concentrations élevées de vapeur/aérosol (supérieures à 700 ppm env.) provoquent une irritation des yeux et des voies respiratoires et peuvent être cause de maux de tête, vertiges, anesthésie, somnolence, perte de connaissance et autres effets sur le système nerveux central, voire de décès.

CONTACT AVEC LA PEAU : Des contacts fréquents ou prolongés peuvent causer un léger désagrément cutané. Un contact cutané peut accentuer une dermatite existante.

CONTACT AVEC LES YEUX : Provoque des troubles de la vue et même une lésion rétinienne en cas de contact prolongé.

INGESTION : L'inhalation de petites quantités de liquide en cas d'ingestion ou de vomissements peut causer des lésions pulmonaires légères à graves et éventuellement la mort.

ORGANES EXPOSÉS : Les yeux, la peau, le tube digestif, le système respiratoire.

CARACTÈRE CANCÉRIGÈNE

IARC : Non indiqué.

NTP : Non indiqué.

OSHA : Non indiqué.

CARACTÈRE MUTAGÈNE : Non disponible.

EFFETS SUR LES FONCTIONS REPRODUCTRICES : Non disponible.

EFFETS TÉRATOGENES : Non disponible.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

IMPACT ENVIRONNEMENTAL : Peut être défavorable si le produit se déverse dans un cours d'eau.

INFORMATION ECO-TOXICOLOGIQUE : Biodégradabilité (OECD 301A) : >70 %

MOBILITÉ ENVIRONNEMENTALE : Le produit est facilement soluble dans l'eau – on peut donc considérer qu'il est d'une grande mobilité.

DÉGRABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT : Ce matériel devrait être « facilement » biodégradable.

SECTION 13 CONSIDERATIONS EN MATIÈRE DE DÉCHETS

Les informations suivantes ne s'appliquent qu'au produit fourni et sont des recommandations d'ordre général. Toute combinaison avec d'autres produits peut modifier le mode d'élimination du produit. En cas de doute, contacter les autorités locales pour connaître le mode d'élimination conforme.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Ce produit est considéré comme de l'huile. Le produit n'est pas approprié pour l'élimination par enfouissement, les conduits d'égouts, le drainage ou les cours d'eau naturels et les rivières. Des produits produiront des cendres s'ils sont brûlés et peuvent être incinérés dans des sites d'incinération agréés. Si le matériel a été mélangé avec de l'essence, jetez les matériaux comme les déchets d'essence. Jetez toujours des produits sur des sites d'incinération supervisés ou d'autres sites d'élimination des déchets, conformément à l'actuelle loi et les règlements applicables.

CONTENEURS VIDES : Les fûts vides doivent être repris par une entreprise dûment qualifiée ou agréée à des fins de recyclage, récupération ou d'élimination. Veillez à respecter les réglementations UE, nationales et locales.

Les conteneurs en matière plastique doivent être recyclés localement après avoir été vidés de leur contenu.

SECTION 14 INFORMATIONS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Non réglementé.

NOM DU TRANSPORTEUR : Pas applicable.

ÉTIQUETTE : Pas applicable.

TERRE (chemin de fer/route, comme RID/ADR)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Non déterminé.

ÉTIQUETTE : Pas applicable.

VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES (ADR/RID)

CLASSE DE DANGER, ITEM : Non déterminé.

MER (IMO/IMDG)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Non déterminé.

ÉTIQUETTE : Pas applicable.

AIR (ICAO/IATA)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Non déterminé.

ÉTIQUETTE : Pas applicable.

SECTION 15 INFORMATIONS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

ÉTATS-UNIS

SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act - modification du programme et loi de réautorisation) TITRE III

311/312 CATÉGORIES DE DANGER :

AIGU : OUI.

INCENDIE : NON.

PRESSION : NON.

RÉACTIVITÉ : NON.

313 INGRÉDIENTS DÉCLARABLES :

Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) soumis à déclaration conformément à la Section 313 de l'Emergency planning and Community Right-to-Know Act de 1986 et 40 CFR 372 :

Aucun.

CERCLA (Comprehensive Response, Compensation, and Liability Act)

LISTE DES COMPOSANTS : Aucun composant répertorié.

QUANTITÉ A DÉCLARER : Pas applicable.

TSCA (Toxic Substance Control Act)

RÉGLEMENTATION TSCA : Tous les ingrédients intentionnels figurent à l'inventaire TSCA.

CENTRE DE RÉPONSE NATIONAL : Le numéro de téléphone du centre de garde côtière américaine est 1-800-424-8802.

CANADA**WHMIS (Système d'information sur les produits dangereux pour les travailleurs) :**
Information indisponible.**SYMBOLE DES DANGERS DE WHMIS :** Information indisponible.**CLASSIFICATION WHMIS :** Information indisponible.**LISTE DE DIVULGATION DES INGRÉDIENTS AU CANADA :** Information indisponible.**LOI DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA :** Information indisponible.**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE****CLASSIFICATION UE :** Nocif, R 65,R22**SYMBOLE DE L'ÉTIQUETTE DE L'U.E. :** St. Andrews' cross, Xn.**RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE :** Tous les ingrédients intentionnels figurent à l'inventaire européen EINECS.**DIRECTIVE GOUVERNANTE :** Directive du Conseil de la Communauté Européenne 67/548/EEC et les révisions ultérieures.**SUÈDE****CLASSIFICATION DES DANGERS :** Nocif, R 65.**SYMBOLE DE L'ÉTIQUETTE :** St. Andrews' cross, Xn.**MEXIQUE**

Ce produit peut être considéré un irritant selon la norme mexicaine, Instruction n.º 9, ANNEXE 1.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

NFPA :	SANTÉ – 2 INFLAMMABILITÉ – 1 RÉACTIVITÉ – 0 SPÉCIAL – Non applicable	HMIS :	SANTÉ – 2 INFLAMMABILITÉ – 1 RÉACTIVITÉ – 0 PROTECTION – B
---------------	---	---------------	---

MOTIF DE L'ÉDITION : Format européen.**NUMÉRO DE RÉVISION) :** Edition original.

Préparé par	Graco, Inc.
--------------------	-------------

Cette fiche technique de sécurité sur les produits et les informations qu'elle contient vous est proposée en toute bonne foi comme étant exacte. Nous avons contrôlé toutes les informations contenues dans cette fiche technique dont l'origine est externe à notre société. Nous croyons que ces informations sont correctes, mais ne pouvons garantir leur exactitude ou exhaustivité. Les précautions précisées dans cette fiche en matière de santé et de sécurité ne s'appliquent peut-être pas à tous les individus et/ou à toutes les situations. C'est à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit en toute sécurité en accord avec toutes les lois et règlements en vigueur. Rien dans cette fiche ne saurait être interprété comme une autorisation ou une recommandation à utiliser un produit quelconque en infraction avec des brevets existants. Il n'existe aucune garantie, ni explicite ni implicite.

REMARQUES : NA = Non Applicable ; NE = Non établi ; UN = Non disponible

Toutes les données écrites et illustrations contenues dans ce document reflètent les plus récentes informations sur le produit disponibles au moment de la publication.

Graco se réserve le droit de procéder à des modifications sans avis préalable.

Bureaux de ventes : Minneapolis, Detroit,**Bureaux internationaux :** Belgique, Corée, Hong Kong, Japon**GRACO INC. P.O. BOX 1441 MINNEAPOLIS, MN 55440-1441****www.graco.com**

Traduction des instructions originales. MM 309124